

Octobre 2026 – Stockholm, SUÈDE

LA DÉCLARATION DE STOCKHOLM

L'Europe joue aujourd'hui sa dernière carte
pour rebâtir une agriculture solide

Préambule

Nous, les dirigeants de la communauté agricole européenne, réunis à Stockholm à l'occasion de notre douzième Congrès à un moment crucial pour l'Europe et pour l'avenir de son agriculture,

TIRONS FIERTE

du travail des agriculteurs européens et de leurs coopératives agricoles, qui produisent des denrées alimentaires de grande qualité pour tous les consommateurs en Europe et au-delà, créent des emplois indispensables dans les zones rurales et constituent la clé de voûte de communautés rurales dynamiques ;

SAVONS

que l'Europe est confrontée à d'immenses défis géopolitiques, économiques et environnementaux, des guerres et des tensions commerciales aux chocs climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes ;

CONSTATONS AVEC INQUIÉTUDE

les pressions croissantes qui pèsent sur le secteur agricole européen en raison du changement climatique, de la volatilité des marchés, de la hausse des coûts des intrants, de la concurrence déloyale, de l'instabilité géopolitique, de la complexité réglementaire et de l'évolution démographique ;

ASSISTONS AVEC EFFROI

au recul constant du nombre d'exploitations agricoles en Europe et à l'érosion de leur résilience financière, les agriculteurs peinant de plus en plus à maintenir des revenus et une trésorerie suffisants pour investir, obtenir des permis, adapter leurs exploitations et poursuivre leur activité ;

AVONS CONSCIENCE

que les prix des denrées alimentaires jouent un rôle fondamental dans le débat sur le coût de la vie, le dernier sondage Eurobaromètre révélant que l'inflation, la hausse des prix et le coût de la vie constituent la principale préoccupation de 47 % des Européens, soit six points de plus qu'à l'automne 2025 ;

PRENONS ACTE

de la récente enquête Eurobaromètre, selon laquelle 95 % des Européens considèrent que l'agriculture et les zones rurales sont importantes pour l'avenir de l'Europe, ainsi que du large soutien dont bénéficie la PAC (70 % des Européens estimant qu'elle profite à l'ensemble des citoyens de l'UE), ce qui met en évidence sa remarquable capacité à assurer un approvisionnement alimentaire stable au sein de l'UE en tout temps (93 %), à maintenir des prix à la consommation raisonnables et à garantir une gestion durable des ressources naturelles (92 %) ;

CROYONS FERMEMENT

que l'agriculture et la production alimentaire constituent des atouts stratégiques pour l'Europe, qui contribuent non seulement à la sécurité alimentaire, mais aussi à la compétitivité, à la cohésion territoriale et à l'autonomie de l'Union européenne ;

RECONNAISSONS

que la production de denrées alimentaires, de fourrages, de carburants et de fibres est intrinsèquement liée à la sécurité, à la préparation et à la défense de l'Europe, et que les agriculteurs et les coopératives agricoles jouent un rôle essentiel dans la protection des territoires, des ressources et de la capacité de l'Europe à faire face aux crises, tout en garantissant un approvisionnement alimentaire abordable et fiable aux 450 millions de consommateurs de l'UE et sur les marchés mondiaux ;

ESTIMONS

que les agriculteurs et leurs coopératives agricoles font partie intégrante de la solution pour relever les défis communs liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et à la protection de l'environnement ;

DÉPLORONS

que les propositions relatives au futur cadre financier pluriannuel et à la future politique agricole commune risquent d'affaiblir les ressources, le caractère commun et la prévisibilité de la politique agricole européenne, ce qui va à l'encontre de l'esprit des traités fondateurs de l'UE ;

REGRETTONS

que la Commission européenne ait proposé une réforme de la politique agricole commune (PAC) pour l'après-2027 sans consultation adéquate, sans options politiques ni évaluation d'impact, ce qui constitue une approche lacunaire ;

RAPPELONS

la mobilisation exceptionnelle de 10 000 agriculteurs et représentants de coopératives agricoles issus des 27 États membres de l'UE, qui ont manifesté dans les rues de Bruxelles le 18 décembre 2025, pour parler d'une seule voix et transmettre un message commun sur l'ensemble des éléments susmentionnés ;

ENTENDONS

faire en sorte que l'agriculture européenne demeure un pilier central de l'avenir de l'Europe et que la PAC reste l'instrument de choix pour atteindre ses objectifs fondamentaux, tout en préservant l'intégrité du marché unique.

C'est pourquoi nous appelons les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne à faire le bon choix stratégique pour notre avenir commun et à renforcer, plutôt qu'à affaiblir, les fondements de l'agriculture européenne.

1. Faire de l'agriculture un pilier de la sécurité et de la défense européennes

L'Europe se trouve à la croisée des chemins. Le contexte géopolitique évolue rapidement et l'alimentation est de plus en plus considérée comme un atout majeur à l'échelle mondiale. Toutes les grandes puissances mondiales renforcent actuellement leur secteur agricole afin d'assurer leur sécurité alimentaire collective, leur autonomie, le renforcement de leur durabilité et, en définitive, leur sécurité nationale.

L'Europe ne peut pas se permettre d'être la seule puissance à reculer.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles ne sont pas uniquement des producteurs de denrées alimentaires,

de fourrages, de carburants et de fibres. Ils sont les gardiens des territoires ruraux et des ressources naturelles de l'Europe, et jouent un rôle essentiel dans le maintien de la vitalité des zones rurales. Chacune des crises qu'a traversées l'Europe ces dernières années a mis en lumière le rôle capital que jouent les agriculteurs : qu'il s'agisse d'assurer la production alimentaire pendant la pandémie de COVID-19, de contribuer à la production d'énergie renouvelable après l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou de participer à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêt.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles constituent la première ligne de défense de l'Europe.

2. Garantir un budget adapté aux objectifs d'une PAC à l'épreuve du temps

Notre secteur agricole étant confronté à de plus en plus de défis, si les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne veulent véritablement reconnaître son importance stratégique, ils doivent maintenir le budget de la PAC au moins à son niveau actuel et l'ajuster selon l'inflation.

L'objectif rural de 10 % et les ressources allouées dans le cadre de l'examen à mi-parcours ne peuvent et ne doivent pas se substituer à la protection de la capacité financière globale de la PAC. Ces ressources promises dans deux lettres de la présidente de la Commission européenne doivent être allouées à la PAC, réservées à celle-ci et donc protégées. Elles doivent rester disponibles pour la politique agricole et ne pas faire l'objet de revendications rivales de la part d'autres domaines politiques ou être soumises à une concurrence nationale et sectorielle quant au financement.

Par conséquent, ces ressources doivent être réservées à la PAC, mais cela ne suffit pas : cela ne compensera ni ne remplacera pas une politique agricole commune ambitieuse et dotée de moyens financiers adéquats. L'Europe a besoin d'une politique agricole commune protégée et à l'épreuve du temps, dotée de moyens financiers suffisants lui permettant d'atteindre les objectifs fixés par le traité.

3. Préserver le caractère commun de la PAC

La dimension commune de la PAC n'est pas un détail administratif, c'est une condition sine qua non au bon fonctionnement du marché unique, à l'établissement d'une concurrence équitable entre les agriculteurs et les coopératives agricoles de l'UE, ainsi qu'à l'intégrité d'une politique agricole réellement européenne.

La PAC doit rester véritablement commune. L'Europe ne peut pas se permettre de perdre la lettre la plus importante de la PAC : le « C » de « commune ».

Le modèle de gouvernance proposé entraînera une concurrence entre les États membres pour les ressources agricoles, ainsi qu'une concurrence entre les ministères, les régions et les parties prenantes au sein de chaque État membre lors de sa mise en œuvre.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est ni plus ni moins l'abandon progressif de l'une des politiques historiques de l'UE, ainsi qu'un message politique fort en faveur de la renationalisation et de la division.

4. Faire de l'agriculture un pilier de la compétitivité européenne et libérer le potentiel des marchés fonctionnels

L'agriculture européenne constitue un atout économique majeur : la chaîne de valeur agroalimentaire génère plus de 1000 milliards d'euros de valeur ajoutée brute, est le premier exportateur de produits agroalimentaires dans le monde et crée des millions d'emplois dans toute l'Europe.

Par conséquent, il convient de reconnaître l'agriculture comme un secteur stratégique pour la compétitivité, la résilience et la sécurité de l'Europe, et de ne pas la considérer comme un élément marginal de son programme stratégique.

Les agriculteurs, les propriétaires forestiers, les pêcheurs, les coopératives et leurs organisations ont besoin d'accéder aux outils nécessaires pour investir dans l'innovation, la numérisation, l'intelligence artificielle, la résilience hydrique, les infrastructures, la décarbonation, la bioéconomie et d'autres solutions essentielles pour assurer la transition et la résilience à long terme de ce secteur.

Le Fond européen pour la compétitivité peut et doit jouer un rôle important dans le soutien de ces investissements, mais de tels instruments doivent venir compléter une PAC adéquatement financée, et non la remplacer.

L'Europe a besoin de marchés agricoles solides et efficaces, capables de faire face aux chocs. Une PAC forte nécessite donc une organisation commune des marchés (OCM) robuste, dans laquelle les organisations de producteurs et les coopératives sont des acteurs de premier plan qui aident à renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire et à améliorer leur résilience. La future OCM devrait préserver ces instruments éprouvés et s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées aux programmes opérationnels et aux outils de gestion de crise.

La simplification ne doit pas aboutir à une approche uniforme qui affaiblisse les instruments spécifiques à chaque secteur, conçus avec soin pour en maximiser l'efficacité.

5. Respecter la diversité de l'agriculture européenne et simplifier la PAC

L'agriculture européenne se caractérise par une grande variété de conditions pédoclimatiques, de structures d'exploitations, de systèmes de production, de régions et de réalités économiques. Cette diversité doit être pleinement prise en compte dans la conception et la mise en œuvre de la PAC. Les aides de la PAC doivent rester accessibles à tous les agriculteurs actifs.

Des exigences uniformes ne sont pas adaptées à un secteur agricole aussi diversifié. C'est pourquoi nous rejetons le plafonnement et la dégressivité obligatoires.

Dans le même temps, la PAC doit être considérablement simplifiée : il est vital d'alléger les conditions à remplir et les exigences administratives. Le principe consistant

à « ne pas causer de préjudice important » (DNSH pour « do no significant harm ») ne fera qu'alourdir la charge administrative, accroître la complexité et renforcer l'incertitude juridique, alors que l'agriculture est déjà soumise à des objectifs en matière d'environnement, de climat et de biodiversité et contribue grandement à leur réalisation.

Les exigences rigides devraient être remplacées par des mesures pratiques, proportionnées et, le cas échéant, volontaires, qui soient assorties d'incitations suffisantes.

6. Donner aux agriculteurs et aux coopératives agricoles les certitudes dont ils ont besoin pour investir, produire et se renouveler

L'agriculture est une activité de longue haleine. Les investissements réalisés aujourd'hui dans les infrastructures agricoles et coopératives, telles que les infrastructures de transformation, de stockage et de distribution, détermineront la capacité de l'Europe à produire des denrées alimentaires et à rester compétitive dans les décennies à venir. L'Europe a donc besoin d'une politique agricole et d'un financement qui soient à la fois stables et prévisibles, y compris grâce à des mesures transitoires.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles peuvent s'adapter aux changements. Ce à quoi ils ne peuvent pas s'adapter, c'est à l'incertitude réglementaire.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles ne peuvent pas réaliser d'investissements sur plusieurs années si les aides dont ils dépendent risquent d'être modifiées par des décisions budgétaires annuelles ou à cause de changements dans les priorités nationales.

Les investissements réalisés au sein des exploitations agricoles et soutenus par les coopératives doivent être éligibles aux régimes d'aide de la PAC, compte tenu du rôle essentiel que jouent les coopératives dans le regroupement des agriculteurs, dans la mobilisation des investissements ainsi que dans le renforcement de la résilience et de la compétitivité des chaînes de valeur agricoles. Ces investissements devraient continuer à être protégés des mécanismes de flexibilité du nouveau CFP.

L'agriculture européenne est sur le point de vivre la plus grande transition démographique de son histoire moderne. Si nous voulons que les jeunes s'engagent dans le secteur agricole et l'enrichissent de nouvelles approches, il est plus que jamais primordial de leur offrir une orientation claire et une véritable vision politique pour l'avenir.

Un choix européen qui façonnera l'avenir de l'Europe

Les décisions prises aujourd'hui concernant le futur CFP et la future PAC détermineront la capacité de l'Europe à nourrir ses citoyens, à préserver ses territoires ruraux et à rester sûre, compétitive et résiliente dans un monde de plus en plus incertain. Il ne s'agit donc pas seulement d'un débat sur l'architecture du prochain budget de l'UE.

C'est un choix fondamental : celui de l'Europe que nous voulons construire.

UNE EUROPE QUI ASPIRE À L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE
doit conserver la capacité de nourrir ses 450 millions de citoyens à des prix abordables.

UNE EUROPE EN QUÊTE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
doit protéger sa capacité agricole, indispensable à sa sécurité alimentaire collective et à la résilience de ses territoires.

UNE EUROPE QUI VEUT RENFORCER SA RÉSILIENCE
doit préserver des communautés rurales dynamiques et des chaînes de valeur agricoles solides.

UNE EUROPE QUI ENTEND RESTER COMPÉTITIVE
doit investir dans l'un de ses secteurs stratégiques les plus importants.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles de l'UE sont profondément attachés au projet européen. Nous croyons en la valeur de l'action collective, en la puissance du marché unique et en la capacité des politiques européennes communes à répondre aux besoins des citoyens.

C'est l'appel que lancent des millions d'agriculteurs et des milliers de coopératives agricoles des zones rurales européennes aux chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne.

**Vos choix comptent — tant pour notre avenir
que pour celui de l'Europe.**

**LA PAC NOURRIT NOTRE DÉFENSE,
DÉFENDONS-LA ENSEMBLE !**

Fondées respectivement en 1958 et 1959, la Copa et la Cogeca constituent la voix commune des agriculteurs et des coopératives agricoles de l'UE.

Les membres de la Copa représentent les principaux syndicats agricoles au niveau national et s'expriment au nom de millions d'agriculteurs à travers l'Europe.

Les membres de la Cogeca représentent les intérêts de milliers de coopératives agricoles en Europe. Nos organisations démocratiques, dirigées par des représentants élus, incarnent la diversité dynamique de l'agriculture européenne dans les 27 États membres de l'UE.

Nous sommes la voix collective des agriculteurs et des coopératives agricoles de toutes tailles et de toutes spécialisations qui se consacrent à la production quotidienne de cultures, d'élevage ou d'agriculture mixte, englobant à la fois les pratiques conventionnelles et biologiques. Ensemble, nous veillons à ce que l'agriculture de l'UE soit durable, innovante et compétitive, garantissant la sécurité alimentaire à un demimilliard de personnes dans toute l'Europe et contribuant à réduire l'insécurité alimentaire dans le monde.

